

4 POLITIQUE

A propos de la Résolution du Parlement européen sur la situation politique au Gabon/Réaction

Julien Nkoghe Bekale : «Une résolution en déphasage avec les attentes des Gabonais»

L'élue PDG du chef-lieu de la commune du Komo-Mondah, estime, indigné et révolté que le Parlement européen se rend complice de la déstabilisation d'un Etat souverain

«Je viens de prendre connaissance de la Résolution du Parlement européen en date du 14 septembre 2017 sur la situation politique au Gabon.

Cette résolution suscite en moi une réaction, à la fois d'indignation et de colère. Indignation, parce qu'elle n'apporte rien de plus à la situation du pays; colère, parce que, en définitive, plutôt que de rechercher l'apaisement, elle attise les tensions entre les citoyens. Comment comprendre en effet que le Parlement européen puisse se rendre complice de la déstabilisation d'un Etat souverain dont la réputation de stabilité et de paix est longtemps établie.

Aujourd'hui, les Gabonais ont d'autres préoccupations tournées vers la satisfaction de leurs besoins primaires.

En effet, pour les Gabonais les élections sont terminées; place maintenant au redressement économique et social et à la construction d'un nouveau vivre-ensemble. Seuls

quelques responsables de l'opposition portent encore leur regard vers le passé. Le peuple, dans son écrasante majorité, regarde vers l'avenir.

Le FMI l'a bien compris, et c'est pourquoi, cette institution a décidé d'apporter son concours au redressement économique et social de notre pays.

Le gouvernement est, en effet, engagé dans une phase de modernisation et de diversification de notre base économique afin, d'une part, de créer la croissance et, d'autre part, d'en redistribuer plus équitablement les fruits.

Alors que cet effort méritoire est en cours, et que certains de nos partenaires ont une démarche constructive, les députés européens eux déploient les rétroviseurs et agitent le spectre de la déstabilisation en remettant sur le tapis des questions déjà purgées. Cette démarche est en décalage total par rapport aux aspirations de l'écrasante majorité des Gabonais. En ce sens, la résolution du Parlement européen est dénuée de tout intérêt. Elle est la résurgence des pratiques d'une époque désormais révo-

lue.

Le Gabon est un Etat indépendant et ses dirigeants sont jaloux de cette indépendance. Les députés européens peuvent-ils prétendre mieux connaître la réalité gabonaise que les Gabonais eux-mêmes ? Permettez-moi d'en douter. Qu'en serait-il si le Parlement de l'Union Africaine venait à prendre une résolution tendant à stigmatiser les politiques des pays européens sur le traitement réservé aux migrants d'origine africaine ?

Pour les Eurodéputés et singulièrement, pour M. Joe Leinnen, le Gabon est sans doute une cible facile. Au fond, pour eux, que valent les habitants d'un « petit » pays dont la situation stratégique au centre de l'Afrique est enviable. Pas grand-chose, selon eux qui n'y ont jamais, pour la plupart, mis les pieds. Pourtant, notre souveraineté mérite aussi le respect comme il en est de leurs pays respectifs.

Pour terminer, permettez-moi d'apporter aux Eurodéputés un éclairage sur le fonctionnement de la Justice. Au Gabon, la justice est indépendante. Elle agit dans le strict respect des

droits de la défense. Les personnes arrêtées ou actuellement détenues ne le sont pas pour leurs opinions politiques, mais pour des infractions de droit commun.

Aujourd'hui, il est très facile, sous prétexte de la liberté d'expression et de la démocratie, de se cacher derrière la couverture des activités politiques pour se soustraire à l'action de la justice. En Europe, il ne viendrait à l'esprit ni d'aucun député, ni d'aucun Parlement, de dicter à la justice ce qu'elle a à faire. La démocratie a, certes, des avantages mais elle a aussi des contraintes auxquelles les acteurs politiques doivent se soumettre. Chacun doit être responsable des actes qu'il pose en tant que citoyen libre dans un Etat de droit démocratique.

Je constate, pour le regretter, que les Eurodéputés sont vraiment payés à ne rien faire. Si bien que qu'ils sont amenés à s'occuper des affaires qui ne concernent en rien les citoyens qui les ont élus. Sauf à vouloir nous faire croire qu'ils ont été élus pour pérenniser la domination coloniale et impérialiste

sur les pays africains. Les députés européens doivent comprendre, une fois pour toute, qu'une nouvelle génération de dirigeants émerge en Afrique. Si l'objectif du Parlement européen est d'aider réellement le Gabon et son peuple, il y a mille choses à faire en commun. D'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux l'ont bien compris. Ce n'est pas en nous stigmatisant et en tentant vainement de déstabiliser les institutions légitimes du Gabon que le quotidien des Gabonais s'en trouvera amélioré.

Non, décidément, votre résolution, à contretemps et en complet déphasage avec les attentes de la population gabonaise, n'avait pas lieu d'être. Le seul mérite que je retiens de votre résolution c'est la reconnaissance implicite de la légitimité du gouvernement nommé par le président de la République, S. E Ali Bongo Ondimba. En effet, dans le cinquième point vous le reconnaissez implicitement en invitant celui-ci à procéder aux réformes du cadre électoral et à l'organisation des élections législatives. On ne peut donc pas dire, une chose et son contraire.»

Opposition/Au lendemain de sa démission de la CNR

Annie Léa Meye précise son nouveau positionnement

C. O.
Libreville/Gabon

L'ancienne vice-présidente du parti "Souverainistes-Ecologistes", membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) qui soutient l'opposant Jean Ping, a animé une conférence de presse dernièrement à Libreville. Occasion pour elle de revenir sur les raisons l'ayant poussée à quitter ce groupement politique.



Photo : Chris OYAME

Mme Annie Léa Meye, "Je n'ai reçu l'argent de personne pour retrouver ma liberté de ton".

QUELQUES semaines après sa démission du parti politique "Souverainistes-Ecologistes", membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) qui soutient l'opposant Jean Ping, Mme Annie Léa Meye, par ailleurs ancienne vice-présidente dudit parti, a animé une conférence de presse

dernièrement à Nzenzeng-Ayong, dans le sixième arrondissement de Libreville. Il s'agissait essentiellement pour elle de revenir sur les raisons de sa démission et de préciser son nouveau positionnement politique. "Le parti Souverainistes-Ecologistes, a-t-elle dit, dé-

fend des principes et des valeurs que nous avons en commun. Il se trouve que cette formation politique est membre de la CNR. Mais je ne me retrouvais plus dans ce positionnement. Je me suis donc sentie obligée de démissionner de mon parti pour retrouver ma totale li-



Photo : Chris OYAME

La presse nationale et internationale, face à Mme Annie Léa Meye.

berté." Annie Léa Meye qui avait auparavant dénoncé de mauvaises pratiques matérialisées par des intrigues, la "tribalisation du débat politique", le sectarisme et autres coups bas dans l'entourage de Jean Ping, estime ne pas trouver dans ce camp politique, une

réelle volonté de changement. Toutes choses qui apparaissent à ses yeux comme secondaires, car "pendant ce temps le changement pour améliorer les conditions de vie des populations s'imposent". L'ancienne vice-présidente de "Souve-

rainistes-Ecologistes" semble douter de l'efficacité d'un "combat qui n'est basé que sur la revendication d'une victoire" à la dernière Présidentielle... "Entre-temps, a-t-elle relevé, le peuple souffre et a besoin des personnes qui pensent à lui".

S'agissant de son nouveau positionnement, la conférencière a dit que le "temps d'annoncer l'adhésion à un autre parti ou la création d'une association n'est pas encore au rendez-vous". Parce que, convaincue que plusieurs autres acteurs politiques de la "galaxie Jean Ping" partagent les griefs qu'elle fait à ce groupement politique, Annie Léa Meye trouve important de discuter d'abord avec ces derniers. Histoire de s'accorder sur l'orientation à donner à leur "objectif commun".

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 15/09/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	15/09/2017	5 219,97
		USD	1,1885	1USD =	551,920	1 USD	568,478	DOW JONES	15/09/2017	22169,86
		CAD	1,4501	1CAD =	452,353	1 CAD	465,924	BRENT (IPE) US Dollars/Baril 15 Septembre 2017: 55,92		
		JPY	131,5500	1JPY =	4,986	100 JPY	5,136			
		GBP	0,8912	1GBP =	736,013	1 GBP	758,094			
		CHF	1,1496	1CHF =	570,596	100 CHF	587,71			
		ZAR	15,6609	1ZAR =	41,885	100 ZAR	43,14			
		MAD	11,1567	1MAD =	58,795	1 MAD	62,07			
		CNY	7,7918	1CNY =	84,186	1CNY	86,71			
		KES	123,1400	1KES =	5,327	1KES	5,49			

Union Gabonaise de Banque
 SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>